

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1664

Le Soussigné, Premier Président
de la Cour de Cassation déclare
avoir reçu Des Musées royaux de Peinture
et de Sculpture un paquet contenant
les ouvrages mentionnés ci-après,
qui ont été offerts en vente aux dits
Musées, par M^r Van Gorkhem.

1^o Un paysage avec figures, ^{tableau} attribué
à Breughel de Velours

2^o Portrait de Jean Quellyn; dessin par
Van Dyck

3^o Une Cavalier; dessin par Peuder meulen

4^o Deux dessins par Dechattel.

5^o Une tête de femme; dessin par Lesueur.

6^o 7^o Deux dessins sans nom d'auteur.

Bruxelles, le 13 Decr. 1876.

J. Grassier

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 1664

Brux 13 Dec. 1876

à Mr Van Gorkhem

*Lettre remise chez
Mr le Duc de Croisier
avec les tabl. 3 sept. 1876.*

J'ai l'honneur de vous
informer que la Commission
Directrice des Musées n'a pas
encore pu réunir les
tableaux et les dessins qui
accompagnent votre
lettre du 11 de ce mois.

Suivant vos intentions
j'ai fait remettre ^{ces ouvrages} à Mr
le Duc de Croisier, Premier
Président de la Cour des
Cassations, et je vous prie
de l'agréer. C'est de la part
de la Commission des Directeurs.

Le Secrétaire
V. G.

Bruxelles 11 Dec. 1876

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Messieurs, N^o 1664

J'ai l'honneur de soumettre
à votre appréciation les tableaux
et desfins mentionnés ci-après
que je propose de céder aux
Musées de l'Etat:

- 1^o Un petit tableau de Brueghel
de velours (Paysage avec figures)
- 2^o Le portrait de Jean Quellin
par Van Dyck, desfin
- 3^o Un cavalier par Vander
Meulen, desfin.
- 4^o Deux desfins de Du Chatel,
- 5^o Une tête de femme par Le Sueur,
desfin.
- 6^o et 7^o Deux desfins sans nom.

Je vous prie Messieurs de
vouloir bien fixer la valeur
de ces ouvrages pour le
cas où ils pourroient conve-
nir au Musée.

Veuillez avoir la bonté
Messieurs d'adresser votre
réponse à M^r le baron de
Cassier, premier président
de la cour de Cassation,
(Boulevard de l'Observatoire 17),
qui aura l'obligeance de
me la faire remettre et d'accep-
ter c.g. le carton, contre reçu.

Agreez Messieurs l'assu-
rance de ma considération la
plus distinguée

Van Gorkum
Colonel